



Mail : [secretariat.areho@gmail.com](mailto:secretariat.areho@gmail.com)

Internet : <https://areho.re>

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du jeudi 6 février 2025 au Lagon Bleu

Après les salutations d'usage à toute l'Assemblée, le Président déclare ouverte la 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Retraités Hospitaliers ( AREHO) vers 10h15, le quorum étant atteint : 245 présences et procurations.

Il donne l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de l'AG 2024
2. Rapport moral par le président et vote
3. Bilan financier par le Trésorier et vote
4. Rapport du contrôle des comptes par M<sup>r</sup> PANECHOU Jean-Marc
5. Rapport des activités par M<sup>r</sup> IFANTEPIA Marcel
6. Budget prévisionnel 2025 par le Trésorier
7. Désignation des deux Contrôleurs aux comptes et deux Adjoints
8. Questions diverses
9. Vote pour le renouvellement du 1/3 sortant : M<sup>me</sup> HOAREAU Huguette – M<sup>r</sup> BENARD Loïc – M<sup>r</sup> DOULI Joël – M<sup>r</sup> IFANTEPIA Marcel – M<sup>r</sup> LOUISIN Roland

L'ordre du jour donné, le Président désigne M<sup>r</sup> YOU SEEN Georges (le doyen du Conseil d'Administration) comme Président de séance. Ce dernier accepte et nomme M<sup>me</sup> DOULI Jeannick comme Secrétaire de séance.

Le Président de séance explique alors à l'Assemblée comment voter avec le bulletin multi-noms et l'utilisation des procurations.

. Il est 10h40. Il précise qu'il s'agit d'une AG Ordinaire conformément à la loi 1901. Il demande la lecture du procès-verbal de l'AG 2024.

### **Approbation du procès verbal de l'AG 2024**

La lecture de ce procès-verbal sera faite par M<sup>me</sup> DOULI Jeannick puis on procède au vote :

Contre : 0    Abstention : 0

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **Rapport moral fait par le Président**

Il rappelle les valeurs de l'Association, et qu'il a inclus, dans ce rapport moral, une partie du rapport d'activités exécuté et prévisionnelles , les activités administratives du Conseil d'Administration dont le tiers arrive à terme. Un nouveau Bureau sera réélu dès demain.

S'agissant des Adhérents, après la mauvaise période de la COVID, le nombre d'adhésions se positivent, 392 inscrits en 2024 :

- le Nord : 38 adhésions (13 hommes, 25 femmes)
- L'Est : 54 adhésions (13 hommes, 41 femmes)
- Le Sud : 183 adhésions (61 hommes, 122 femmes)
- L'Ouest : 117 adhésions (37 hommes, 80 femmes)

Un pourcentage de 68 % de femmes et 32 % d'hommes.

La fréquentation en cours d'année aux différentes activités demeurent satisfaisantes et 21% d'invités nous ont accompagné. Le déplacement en bus de 758 personnes reste déficitaire.

- La fréquentation en présence cumulée et de 3141 personnes + les activités de Saint-Paul et Saint-Pierre, on arrive à 4732 présences

### **Les objectifs prévisionnels de 2024 :**

Ont été réalisés mise à part la conférence de l'ORIAPA sur le *Bien vieillir* annulée pour non disponibilité du COGOHR. Ainsi, 9 déjeuners dansants, 3 randonnées ont été vécus dans la joie et le partage.

La venue des Retraités Hospitaliers de Guyane a permis un partage multiculturel et a créé des liens d'amitié.

Un franc succès pour l'Expo-vente à Bois Court.

Un innovation : la création du site de [l'areho.re](http://areho.re). Vous y trouverez tout ce qui fait la vie de l'AREHO : documents, activités...

En 2024, on compte : 15 réunions → 4 CA, 6 réunions de bureau, 3 rencontres avec les Adhérents par secteur, 2 contrôles des comptes.

Aucun voyage n'a pu être organisé en 2024 malgré les demandes.

Les prix nous éloignent de certains lieux que nous fréquentions depuis de nombreuses années.

L'ambiance au sein de l'Association et sa convivialité restent à votre appréciation.

**Le partage** dans la gestion budgétaire sera présenté par le Trésorier qui vous fera part des sommes redistribuées par des gratuités : repas, cadeaux, remises, champagne, liqueur, la participation au transport en bus qui reste fragile..., dépenses au profit des Administrateurs. L'AREHO pallie ces manquements.

En 2024, le coût de l'adhésion a été maintenue à 33€ mais en 2025, elle passera à 34€, coût acté par l'AG de 2024. Le prix du bus reste fixé à 11€.

### **Les propositions pour 2025 :**

- Une programmation d'activités et de réunions actée par le CA a été laborieuse. Elle vous a été remise. Cependant, elle est modifiable.
- Les voyages : inscription close pour le Vietnam, en proposition pour Doubaï et l'Alsace, à charge entière des Adhérents.
- Nous renouons avec le bal annuel au COGOHR à thème et comptons sur votre participation
- Un atelier Théâtre est proposé au Case de la Ravine des Cabris + les autres activités. Les cours de danses continuent à Saint-Paul.

*Nous sommes toujours attentifs et à vos remarques. N'hésitez pas à nous contacter.*

En 2024, le CA a modifié le Règlement Intérieur par une mise à jour : Création du site de l'AREHO, modification des pourcentages attribués... cela pour un meilleur équilibre financier.

M<sup>me</sup> POTHIN Gina a remplacé M<sup>me</sup> FONTAINE Noëlle comme Correspondante.

Nous espérons réintégrer notre siège social le Cogorh .

Un ordinateur acquis l'année passée rassemble toutes les données du passé et du présent.

Nous accueillerons volontiers d'autres Administrateurs qui se proposeront pour cette forme de bénévolat au sein de l'Association.

**Remerciements aux services** qui nous accompagnent : COGOHR, Conseil Départemental, la Commune du Tampon, Saint Pierre pour la mise à disposition du Case de la Ligne des Bambous, Saint Paul pour la salle polyvalente de l'Étang, l'EPMSR pour son service de reproduction, à nos donateurs qui restent anonymes et dont le nombre se raréfie.

Remerciements aux Personnes qui s'impliquent, par leur disponibilité, à faire évoluer : les Membres du CA et Bureau, les Correspondants de Secteurs, nos Animateurs .

Je vous demande de les applaudir tous.

Au terme de mes mandats, je tiens à vous remercier de la confiance et de l'honneur que vous m'avez accordée pour guider cette Association. Je l'ai accompli avec un réel plaisir, beaucoup de détermination et le sens des responsabilités.

Comme l'année passée, nous procéderons à un vote à main levée pour le rapport moral, financier et par bulletins pour le 1/3 sortant.

Ce nouveau Conseil d'Administration siégera pendant 3 ans et se réunira dès le 7 février au Stade Olympique de Saint Paul.

Conclusion : Cette Assemblée Générale est un moment de dialogue, d'échanges, de décisions. Nous vous donnerons la parole afin d'enrichir le débat. Nous sommes à votre écoute donc, bon travail.

Je vous donnerai le feu vert pour l'apéritif et le repas.

Je vous remercie de votre patience et de votre attention et nous allons passer au quitus du bilan moral du Président.

Contre : 0 - Abstention : 0

Le bilan moral est accepté à l'unanimité.

### **Bilan financier**

Le bilan financier est dressé par le Trésorier de l'AREHO : M<sup>r</sup> YOU SEEN Georges.

Un document sous forme de tableau a été distribué aux Adhérents.

La complexité des comptes ne permet pas de tracer ici tous les détails. Il faut savoir que les comptes de l'Association commençaient à diminuer , augmentation et inflation ne nous ont pas oubliées , alors, pour un rééquilibrage financier, il a fallu revoir, dans un CA, les % en hausse de certains repas que doivent payer les Adhérents et les Administrateurs lors de certaines manifestations. Le CA s'est fixé une somme de réserve pour pallier à des difficultés éventuelles ( de 15 000€.)

La lecture progressive a été faite par le Trésorier. Retenons :

- Total des recettes : 124 458,92€

- Total des dépenses : 124 529,02€
- Résultat de l'exercice : -70,10€
  
- Compte de trésorerie :
  - Compte Épargne : 16 337,79€
  - Compte courant : 716,95€
- Compte de Crédit Agricole
  - Compte Épargne 16 337,79€
  - Compte courant : 2 026,45€
  - Solde au 31/12/2024 : 18 364,24€ dont 1310, 50€ de chèques non débités
  - Solde définitif serait alors de : 17 053,74€

Vote du budget financier :

Contre : 0 - Abstention : 0

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

### **Budget prévisionnel**

Le tableau du budget prévisionnel se trouve sur la feuille distribuée aux Adhérents.

L'augmentation du nombre d'Adhérents, de l'adhésion et des prix de certains repas ont rééquilibré sensiblement les comptes. Ce budget prévisionnel s'élève à 133 000€

1. **Les dépenses** sont prévues à hauteur de 133 000€ :
  - Pour les achats
  - Pour les services extérieurs
  - Pour des services extérieurs spéciaux
2. **Les recettes** prévues pour la somme de 133 000€ comprennent :
  - Les ressources propres avec les prestations de service, le transport, les ventes diverses, les cotisations.
  - Les subventions d'exploitation : COGHOR, CONSEIL DÉPARTEMENTAL
  - Les produits financiers avec les intérêts créditeurs
  - Les produits exceptionnels sur opération de gestion et sur exercices exceptionnels

### **Le contrôle des comptes**

Il sera fait par M<sup>r</sup> PANECHOU Jean-Marc.

Les 2 contrôles sont assurés par quatre Contrôleurs pour vérifier les comptes de l'Association.

Il affirme que les comptes sont bons et vérifiés : factures, chèques et autres documents.

Il explique qu'ils ont procédé par binômes pour éviter toute erreur. Il y a eu 3€ de trop perçu versés à l'AREHO.

Il félicite le bon travail du Trésorier et remercie l'Assemblée pour son écoute.

Le Président demande alors le renouvellement des Contrôleurs aux comptes : M<sup>r</sup> GORSALO Anselme + 3 autres bénévoles M<sup>me</sup> HEEKING Camille , M<sup>r</sup> PANECHOU Jean-Marc , M<sup>r</sup> SERY Jeannot

### **Les questions diverses**

Aucune question n'a été posée.

## Le vote

Le Président de séance présente alors les candidats, tous des Hospitaliers sauf Mme HOAREAU Huguette :

- M<sup>r</sup> BENARD Loïc
- Mr DOULI Joël
- M<sup>ME</sup> HOAREAU Huguette
- M<sup>R</sup> IFANTEPIA Marcel
- M<sup>r</sup> LOUISIN Roland
- Mme POTHIN Gina

Les électeurs disposent d'un seul bulletin avec pour consignes de barrer au moins un nom s'ils le veulent.

**Le vote** s'est déroulé dans une certaine confusion, les électeurs se précipitant d'un coup. Entre recherche des noms, signatures, procurations et vote, il fallait rester lucide.

**Le dépouillement** s'est fait dans des conditions particulières : musique bruyante gênant l'écoute, apéritif et repas servis. Il fallait aussi que ceux qui dépouillaient aillent manger, laissant en place tout le matériel de vote. A la reprise, on a continué à compter. Le Président de séance a toujours été présent le Président de l'Association s'est inquiété du recomptage. A 16h, tout n'était pas bouclé. La Secrétaire de séance est partie.

PS : Au moment du départ de la Secrétaire de séance, le recomptage était en cours, en ma présence et celui du Président de l'Association.

J'ai annoncé les résultats du vote en présence des Adhérents encore présents dans la salle:

Votants 245, Bulletins nuls 6, bulletins exprimés 239.

Les 5 élus sont : BENARD Loïc 203 voix, LOUISIN Roland 191 voix, POTHIN Gina 186 voix, IFIANTEPIA Marcel 179 voix et HOAREAU Huguette 177 voix.

Non élu : DOULI Joël arrive en dernière position avec 169 voix.

Le Président de l' Association, LOUISIN Roland après les résultats a clôturé l'AG à 16h45.

La Possession, le 14/02/2025

Le président de séance



YOU-SEEN Georges